





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2023-275**

**Séance publique du**

**21 juillet 2023**

**Présidence de Sophie JOISSAINS  
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20230721- lmc1243283-DE-1-1
Date de signature : 26/07/2023
Date de réception : mercredi 26 juillet 2023
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'AIX-EN-PROVENCE**

Le 21 juillet 2023 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 13 juillet 2023, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

**Etaient Présents :**

Monsieur Jonathan AMIACH, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Sellam HADAOU, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA à Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Brigitte DEVESA à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL à Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Philippe KLEIN à Madame Josy PIGNATEL, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Solène TRIVIDIC à Madame Laure SCANDOLERA.

**Excusés sans pouvoir :**

Madame Françoise TERME.

**Secrétaire :** Madame Kayané BIANCO

Madame Françoise COURANJOU donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S. Ressources Humaines &  
Numérique  
Département Ressources Humaines

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 21 JUILLET 2023

**Nomenclature : 4.1**

Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Françoise COURANJOU

**Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS**

**OBJET** : CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Conformément à l'article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés ou supprimés par l'organe délibérant de la collectivité.

Le tableau des effectifs constitue la liste de l'ensemble des emplois permanents (fonctionnaires stagiaires/titulaires et contractuels) ouverts budgétairement (pourvus ou non) de la Collectivité.

La présente délibération est destinée à mettre à jour le tableau des effectifs pour ajuster la répartition des grades vacants en fonction des évolutions de carrière, des besoins prévisionnels et des départs identifiés pour 2023.

**1/ Créations d'emplois au tableau des emplois et des effectifs budgétaires**

Afin d'accompagner la mise en œuvre des politiques publiques, l'organisation des services évolue et s'accompagne soit du développement de certaines missions déjà existantes au sein des services de la Ville, soit de l'émergence de nouvelles activités.

Partant des enjeux auxquels la Collectivité doit faire face, une réflexion a été engagée sur la meilleure adéquation entre les moyens (postes, compétences) et les objectifs. Malgré les efforts de rationalisation et d'optimisation des ressources actuelles, l'émergence de nouveaux métiers, la complexification de certaines activités et l'évolution de modes de gestion dans certains secteurs nécessitent la création d'emplois supplémentaires.

Afin de tenir compte des besoins nécessaires au bon fonctionnement des services, il est proposé de créer et de définir les postes suivants. Ils pourront être pourvus par le biais de mouvements internes ou de recrutements externes.

Dans l'hypothèse où l'un des postes ne serait pas pourvu par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire, le recrutement d'un contractuel est autorisé sur les articles L.332-14 et L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique. La rémunération de chacun des emplois sera plafonnée par référence au dernier échelon et au régime indemnitaire afférent au grade précisé dans chaque définition de poste.

- Un assistant coordination projets artistiques et culturels à la D.G.A.S Culture Patrimoine Musées et Attractivité. Description du poste : Participe à la construction de la programmation, à la coordination de l'ensemble des partenariats, à l'organisation et au suivi opérationnel des événements. Centralise des informations sur le contenu et l'organisation des projets. Réalise la synthèse des projets pour la communication et le suivi du print en lien avec le chargé de communication. Met en œuvre et suit une démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations). Assure une présence opérationnelle sur les événements (week-ends et soirées).  
Cadre d'emploi: Rédacteur
- Un gestionnaire recrutement à la Direction Recrutement et Développement des Compétences. Description du poste: Met en œuvre le plan de recrutement, contribue à l'accueil et à l'intégration des agents recrutés. Participe à la mise en œuvre des outils de GPEC.  
Cadre d'emploi: Adjoint administratif ou Rédacteur

Afin de tenir compte de ces besoins, la création des emplois budgétaires qui découlent de ces recrutements, interviendront au tableau des effectifs.

## **2/ Ajustement des emplois au tableau des emplois et des effectifs budgétaires**

Afin de tenir compte des besoins nécessaires au fonctionnement des services, il convient de procéder à des ajustements au tableau des emplois/effectifs :

### **2-1 Recrutement sur poste vacant suite à mouvement de personnel**

Ces postes pourront être pourvus par le biais de mouvements internes ou de recrutements externes. Dans l'hypothèse où l'un des postes ne serait pas pourvu par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire, le recrutement d'un contractuel est autorisé sur les articles L.332-14 et L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique. La rémunération de chacun des emplois sera plafonnée par référence au dernier échelon et au régime indemnitaire afférent au grade précisé dans chaque définition de poste.

- Un éducateur sportif – Responsable des manifestations sportives/sécurité ERP activités sportives à la Direction des Sports. Description du poste : Pilote et manage le secteur des manifestations sportives. Met en conformité l'utilisation des ERP sportifs par les clubs et organismes conventionnés par la Ville. Supervise l'utilisation de l'espace public en lien avec les services concernés et en assure le suivi.  
Cadre d'emploi: Educateur des activités physiques et sportives

- Un gestionnaire de collections à la Direction du Patrimoine. Description du poste : Assure le repérage, l'inventaire et la qualification des éléments de mobilier patrimonial, œuvres et objets d'art appartenant à la Ville.  
Cadre d'emploi: Assistant de conservation du patrimoine
- Un chargé de dispositifs à la Direction Politique de la Ville. Description du poste : Participe à l'animation du contrat de ville sur le volet cohésion sociale en lien très étroit avec l'ensemble des autres pôles de la direction et sous le pilotage du responsable de pôle.  
Cadre d'emploi: Rédacteur
- Un chef de service dette et trésorerie à la Direction Finance et Budget. Description du poste : Assure la gestion dynamique de la dette et de la trésorerie. Veille à la gestion des risques financiers de l'encours de la dette. Travaille en étroite collaboration avec le service Budget et Programmation de la Direction pour l'élaboration des besoins d'emprunt, l'ensemble de nos partenaires financiers ainsi qu'avec le service de gestion comptable.  
Cadre d'emploi: Attaché
- Un documentaliste à la Direction du Patrimoine. Description du poste : Assure la gestion et la diffusion de la documentation, y compris photographique, relative aux édifices patrimoniaux et leurs mobiliers.  
Cadre d'emploi: Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques
- Un chargé d'administration générale à la Direction des Services aux Publics. Description du poste : Assure la veille juridique du service, participe à l'élaboration des procédures et à la sécurisation des actes. Coordonne le suivi et la gestion du parc informatique et des outils dédiés et assure la diffusion et le développement des actions de communication liées à l'état civil.  
Cadre d'emploi: Rédacteur
- Chargé d'autorisation droit des sols à la Direction de l'Urbanisme Réglementaire. Description du poste : Chargé de l'instruction des dossiers relatifs au droit des sols dans le cadre de la réglementation, le respect et la mise en valeur du territoire patrimonial, urbain et paysager.  
Cadre d'emploi: Rédacteur ou Technicien
- Un responsable administratif à la Direction Education Enfance Petite Enfance. Description du poste : Assure le fonctionnement de la partie ressources et finances de la Direction.  
Cadre d'emploi: Rédacteur
- Un graphiste à la Direction Information et Communication. Description du poste : Conçoit et réalise des campagnes et des supports de communication graphique (réflexion, création, mise en page)  
Cadre d'emploi: Agent de maîtrise ou Rédacteur ou Technicien
- Un assistant social à la Direction Qualité de Vie au Travail. Description du poste : Apporte aide et conseils dans la mise en œuvre de la politique de prévention, d'accompagnement et d'action sociale auprès des agents de la Ville. Vos interventions s'inscrivent dans le cadre d'une démarche éthique et déontologique pour permettre aux

agents de concilier vie professionnelle et vie personnelle et familiale. Vous contribuez également, dans votre domaine de compétences, au maintien et au retour à l'emploi des agents à travers des projets menés en pluridisciplinarité.

Cadre d'emploi: Assistant socio-éducatif ou Conseiller socio-éducatif

- Un chef de service juridique à la Direction de l'Urbanisme Réglementaire. Description du poste : Gérer (analyse et réponse) les recours gracieux (précontentieux) et apporter une analyse technique dans les dossiers de contentieux administratif.

Cadre d'emploi: Attaché

- Un chef de service financier à la Direction Ressources et Exécution Budgétaire. Description du poste : Intervient dans le cadre de la mission d'optimisation des ressources financières, participe aux prévisions budgétaires en matière de recettes, à l'optimisation et à la réalisation budgétaire des ressources, à la recherche de nouvelles sources de financement hors fiscalité directe. Densifie la relation avec les partenaires institutionnels (État, Métropole, Région, Département). Développe les outils de pilotage (fiches financières des opérations stratégiques et tableaux de bord) pour le suivi financier en investissement et fonctionnement et en aide à la décision.

Cadre d'emploi: Attaché

## **2-2 Régularisation des postes susceptibles d'être pourvus par des agents contractuels en l'absence de titulaires :**

Dans l'hypothèse où un poste n'est pas pourvu par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire, le recrutement d'un contractuel est autorisé sur les articles L.332-14 et L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique. La rémunération de chacun des emplois est plafonnée par référence au dernier échelon et au régime indemnitaire afférent au grade précisé dans chaque définition de poste.

- Un botaniste à la Direction Archéologie et Muséum. Description du poste : Effectue des travaux de recherches et d'études du monde végétal. Réalise des inventaires et participe à l'enrichissement des collections.

Cadre d'emploi : Technicien

- Un comptable à la D.G.A.S.T Infrastructures et Déplacements - Service Finances et Administration Générale. Description du poste : Assure la comptabilité d'engagement et le suivi des lignes budgétaires du service.

Cadre d'emploi : Adjoint administratif ou Rédacteur

- Un médiateur culturel à la D.G.A.S.T Infrastructures et Déplacements - Service Finances et Administration Générale. Description du poste : Sensibilise les publics (adultes, scolaires...) au patrimoine et à la création par la mise en œuvre de visites, d'ateliers et de parcours pédagogiques et par la diffusion de documents d'information.

Cadre d'emploi : Assistant de conservation ou Rédacteur

- Un chargé de programmation événementielle à la Direction Lecture Publique Patrimoine Ecrit. Description du poste : Participe à l'élaboration et à la conception de la programmation culturelle et à sa communication aux usagers.

Cadre d'emploi : Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques

- Un contrôleur de gestion à la Direction Carrières et Rémunérations. Description du

poste : Etablit des requêtes complexes dans le logiciel de paye et Business Object, analyse les données, produit des tableaux de bord relatifs aux effectifs et à la masse salariale et les alimente. Pilote la production des données de paye pour le RSU. Pilote et met en œuvre les nouveaux dispositifs réglementaires en paye ainsi que les évolutions réglementaires. Met à jour les paramétrages de la paye : les matrices, les barèmes, les rubriques de paye, les imputations budgétaires... Mandate et envoie la paye à la Trésorerie, envoie les DSN. Gère la paye du Musée Granet.  
Cadre d'emploi : Rédacteur ou Attaché

Afin de permettre l'anticipation des remplacements des départs prévus sur 2023, et de garantir la disponibilité du grade des agents encore présents dans nos effectifs, il convient de ventiler les emplois budgétaires vacants au tableau des effectifs comme suit :

14 créations :

- 2 grades d'assistant de conservation
- 3 grades d'assistant d'enseignement artistique
- 1 grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 1 grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 1 grade d'adjoint du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 1 grade d'ingénieur principal
- 5 grades d'adjoint technique

14 suppressions :

- 1 grade de bibliothécaire
- 2 grades de professeur d'enseignement artistique hors classe
- 1 grade de chef de police municipal
- 2 grades de technicien territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 1 grade de technicien territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 5 grades d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe
- 2 grades d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe

### **3/ Ajustements du tableau des effectifs liés aux évolutions de carrière**

Afin de tenir compte des évolutions de carrière des agents liées à des changements de filière, réussites à concours, réintégrations ou intégrations de personnel, il convient de ventiler les emplois budgétaires vacants au tableau des effectifs comme suit :

16 créations :

- 1 grade de professeur d'enseignement artistique classe normal
- 9 grades d'attaché
- 1 grade de technicien
- 1 grade d'agent de maîtrise
- 1 grade d'agent spécialisé principal de 2<sup>ème</sup> classe des écoles maternelles
- 3 grades d'adjoint technique

16 suppressions :

- 1 grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 1 grade d'assistant de conservation
- 3 grades de rédacteur

- 1 grade de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 3 grades de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 1 grade d'animateur principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 1 grade d'agent spécialisé principal de 1<sup>ère</sup> classe des écoles maternelles
- 1 grade d'agent spécialisé des écoles maternelles
- 4 grades d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe

#### **4/ Actualisation des emplois du Conservatoire Darius Milhaud**

Chaque année, les emplois des enseignants sont revus en fonction de la grille pédagogique (programmation des cours) établie pour la rentrée et des évolutions des situations des enseignants (arrivées, départs, changement de grade ou de statut).

Afin de tenir compte des besoins nécessaires au bon fonctionnement du Conservatoire, il convient de procéder à des ajustements au tableau des emplois/effectifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Ces postes pourront être pourvus par le biais de mouvements internes ou de recrutements externes. Dans l'hypothèse où l'un des postes ne serait pas pourvu par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire, le recrutement d'un contractuel est autorisé sur les articles L.332-14 et L.332-8 et CDI du Code Général de la Fonction Publique. La rémunération de chacun des emplois sera plafonnée par référence au dernier échelon et au régime indemnitaire afférent au grade précisé dans chaque définition de poste:

- Un enseignant d'art dramatique au Conservatoire Darius Milhaud. Description du poste : A partir d'une expertise artistique et pédagogique, enseigne l'Art Dramatique, sous ses diverses esthétiques et formes de représentations dans une pédagogie collective qui va du groupe à l'individu.  
Cadre d'emploi: Assistant d'enseignement artistique ou Professeur d'enseignement artistique
- Un enseignant danse au Conservatoire Darius Milhaud. Description du poste : A partir d'une expertise artistique et pédagogique, enseigne la danse dans sa spécialité en développant la curiosité et en transmettant les répertoires les plus larges possibles.  
Cadre d'emploi: Assistant d'enseignement artistique ou Professeur d'enseignement artistique
- Six enseignants de musique au Conservatoire Darius Milhaud. Description du poste : A partir d'une expertise artistique et pédagogique, enseigne la musique dans sa spécialité, en développant la curiosité et en transmettant les répertoires les plus larges possibles.  
Cadre d'emploi: Assistant d'enseignement artistique ou Professeur d'enseignement artistique

Afin de tenir compte des évolutions de carrière des agents présents et les remplacements des départs prévus, il convient de ventiler les emplois budgétaires vacants au tableau des effectifs comme suit :

5 créations :

- 1 grade de professeur d'enseignement artistique hors classe à 62.5%
- 1 grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe à 50%
- 3 grades d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe : un à 35% et deux à 50%

5 suppressions :

- 1 grade de professeur d'enseignement artistique hors classe à 50%
- 1 grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe à 10%
- 3 grades d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe : un à 15%, un à 30% et deux à 5%

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** de la création au tableau des emplois et des effectifs budgétaires.  
L'incidence financière sera imputable au budget 2023 sur les lignes 64-131 "rémunération principale du personnel non titulaire" ou sur les lignes 64-111 "rémunération principale du personnel titulaire" qui présentent les disponibilités nécessaires ;
- **APPROUVER** les ajustements du tableau des emplois et des effectifs liés aux mouvements de personnels.  
L'incidence financière sera imputable au budget 2023 sur les lignes 64-131 "rémunération principale du personnel non titulaire" ou sur les lignes 64-111 "rémunération principale du personnel titulaire" qui présentent les disponibilités nécessaires ;
- **APPROUVER** les ajustements du tableau des effectifs liés aux évolutions de carrière.  
L'incidence financière sera imputable au budget 2023 sur les lignes 64-131 "rémunération principale du personnel non titulaire" ou sur les lignes 64-111 "rémunération principale du personnel titulaire" qui présentent les disponibilités nécessaires ;
- **APPROUVER**, au regard de la grille pédagogique 2023-2024, l'actualisation des emplois du Conservatoire Darius Milhaud.



DL.2023-275 - CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS A L'EFFECTIF MUNICIPAL DE  
LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE-

Présents et représentés : 54  
Présents : 46  
Abstentions : 0  
Non participation : 0  
Suffrages Exprimés : 54  
Pour : 54  
Contre : 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire  
Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Monsieur Rémi CAPEAU

Le secrétaire de séance,  
Madame Kayané BIANCO



Compte-rendu de la délibération affiché le : 26 juillet 2023  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)<sup>1</sup>

<sup>1</sup> « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le

